

<http://www.snetap-fsu.fr/31-mars-2005-CAP-des-Agents.html>



31 mars 2005 - CAP des Agents Administratifs

- Métiers - Administratif.ve - Carrière, rémunération, conditions de travail - CAP des Adjointes Administratifs - Archives de 2005 à 2007 -

Date de mise en ligne : jeudi 31 mars 2005

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

L'administration était représentée par :

- M. Duvauchelle
- Mme Maryvonne de Maurey
- Mme Jocelyne Chaussy
- Mme Nicole Reymondiere
- M. Jean-Marc Bertrand
- Mme Dominique Perrier
- M. Michel Garo
- M. Jacques Fauvel
- M. Michel Lechaux

Pour le Snetap-[FSU](#), les personnels étaient représentés par :

- Mme Angeline Foch
- Mme Catherine Bougeois

Etaient convoqués en qualité d'experts :

- M. François Moreau, secrétaire d'administration scolaire et universitaire de classe supérieure au [LPA](#) de Tarbes
- Mme Maryse Marsaud, Adjoint Administratif au [CEZ](#) de Rambouillet

La commission administrative paritaire est présidée par Monsieur DUVAUCHELLE.

Madame PERRIER indique que vu les points communs à traiter pour les dossiers des adjoints et des agents, il serait plus intéressant de faire une réunion plénière. L'accord est donné par les organisations.

1. Approbation du procès verbal de la précédente réunion

Le procès verbal de la réunion du 16 novembre 2004 de la commission administrative paritaire des agents administratifs de l'Enseignement Agricole est adopté à l'unanimité.

Pas d'observations de la part des membres de la [CAP](#).

2. Mouvements pour la rentrée 2005-2006 - Mutations - Détachements

Commission commune aux corps des agents et adjoints administratifs de l'enseignement agricole.

NOM - Prénom	Établissement actuel	Affectation
BLANDET Béatrice	LEGTA AUXERRE	LPA CHAMPS/YONNE (*)

BONNEAU Françoise	LEGTA PLOMBIERES	LEGTA DIJON QUETIGNY
CHONG Sylviane	LEGTA MARMILHAT	LPA COMBRAILLES
CORNAIRE Jeanne-Marie	LEGTA MOULINS	LEGTA BRIOUDE
DAUZAT Lydie	LEGTA CASTELNAUDA	LEGTA ANTIBES réintégration
DEMULE Michèle	LEGTA FONTAINES	LEGTA BESANCON
DHUY Etienne-Martine	LEGTA BERGERAC	LEGTA LIBOURNE
FAURE Dominique	LEGTA LIBOURNE	LEGTA BERGERAC
HIMONNET Isabelle	LEGTA NIMES	LPA SAINTES
LARBI Nora	LPA COMBRAILLES	LEGTA MARMILHAT
MATRAY Marie-Christine	LEGTA CIBEINS	LPA BELLEVILLE
RINGENBACH Géraud	LEGTA DES VOSGES	LPA ERSTEIN
PORTELAS Cécile	LEGTA BORDEAUX	LEGTA BORDEAUX (réintégr)
ROLLAND Christine	LPA ST HILAIRE	LEGTA ST HERBLAIN
SCHMITT Edith	LEGTA LAVAL	LEGTA LE MANS

(*)Sous réserve de la vacance du poste

Plusieurs dossiers de demande de mutation n'ont pu être traités. Ils sont soumis à expertise par l'Administration. Les intéressés seront avisés individuellement.

3. Questions diverses

Notation administrative :

La signature des notes par les agents ne pourra intervenir qu'après que la commission d'harmonisation se sera réunie courant avril. Les notes définitives seront envoyées aux établissements pour signature par les agents.

Réductions d'ancienneté :

Quand auront lieu les réductions d'ancienneté pour l'année 2004 ? Elles étaient prévues pour cette CAP.

Elles seront examinées à la prochaine CAP d'automne.

Régime indemnitaire :

Quand aura lieu l'harmonisation du régime indemnitaire comme cela avait été annoncé en 2002 ?

Monsieur DUVAUCHELLE indique que par suite d'insuffisance de crédits, l'alignement des primes ne pourra se faire que sur plusieurs années. Madame PERRIER indique que l'harmonisation des primes est toujours prioritaire mais cela dépend de la masse budgétaire attribuée. A ce jour, elle n'est pas connue pour l'année 2005.

Modulation des primes :

Certains proviseurs continuent à moduler les primes sans justification aux intéressés. Ceux-ci sont tenus d'informer l'agent lors de modulations négatives. Monsieur MOREAU souligne que, depuis 3 ans, les agents ont une perte d'argent considérable non compensée.

Madame PERRIER fait remarquer que l'augmentation se fait mais elle se fera progressivement.

Entretien d'évaluation :

Pouvez-vous nous donner le bilan de l'expérimentation des 3 établissements concernés ?

Au Lycée de ST GERMAIN [EN](#) LAYE, rien n'a été fait, à RODEZ, tous les agents ont eu leur entretien, et à MIRECOURT une partie a été faite. Pour l'instant, il n'y a pas de bilan écrit. Une note de service sera transmise à tous les établissements pour tenir compte des observations de cette évaluation. Monsieur Bernard BARON est responsable de ce dossier.

Fusion des corps :

Qu'en est-il de la création d'un corps unique pour l'administration centrale, les services déconcentrés et l'enseignement agricole) ? Où en est le processus ?

Pour l'instant, seule la catégorie A est concernée. Prochainement, les B et les C suivront.

Réforme de la grille indiciaire

Suite à la proposition de la nouvelle grille indiciaire, les modalités de promotion au choix seront-elles modifiées ?

Pour l'instant, il n'y a pas de précisions de la part de la Fonction Publique sur les nouvelles grilles indiciaires mais celles-ci devront prendre effet néanmoins au 1er juillet 2005.

Promotions, réduction du pied de filière :

Quand auront lieu les prochains concours ? Qu'en est-il de la poursuite du plan des examens professionnels de promotion des adjoints en SASU ?

Un nouveau concours sera organisé dans le courant de l'année 2005 (interne, externe, examen professionnel).

Recrutement externe sans concours Echelle 2 :

Que deviennent les agents admis au recrutements régionaux sur liste complémentaire et dont certains postes sont vacants dans les établissements où ils exercent actuellement ? Combien de temps gardent-ils le bénéfice de leur concours ?

L'Administration nous fait savoir que les agents qui étaient sur une liste complémentaire à l'échelle 2 perdront le bénéfice en juin 2005. Nous nous insurgeons contre cette décision puisque des postes restent vacants.

4. Détachements dans le corps des agents administratifs de l'enseignement agricole

Nom prénom	Date du détachement	Avis de la CAP
Gisèle CHAVENEAU	1er septembre 2005	Avis favorable
Nathalie LIMAL	1er septembre 2005	Avis favorable
Jocelyne FLAMANT	1er septembre 2005	Avis favorable
Sophie LASNE		Avis favorable

5. Intégrations dans le corps des agents administratifs de l'enseignement agricole

Nom prénom	Intégration	Avis de la CAP
CHEVALIER Mireille	1er septembre 2005	Avis favorable

6. Intégrations dans le corps des agents techniques formation recherche

Nom prénom	Affectation	Intégration	Avis de la CAP
BRID Véronique	ENGEES	1/09/05	Avis favorable
LANGLAIS Dominique	ENV NANTES	1/09/05	Avis favorable
LEBATARD Marguerite	ENV NANTES	1/09/05	Avis favorable
FOCH Angéline	ENFA TOULOUSE	1/09/05	Avis favorable

7. Accord de principe pour la titularisation des

stagiaires

Nom prénom	Affectation	Date de titularisation	Avis de la CAP
CHAMBON Colette	LPA TONNEINS	01/09/2005	Avis favorable

Bien cordialement.

Les élus paritaires des Agents Administratifs :

Angeline FOCH (ENFA Toulouse), **Catherine BOUGEOIS** (LEGTA de Surgères)